

# Débat sur les pesticides : contribution technico-scientifique

Recueil à l'intention de toutes les citoyennes / citoyens et des milieux intéressés

[www.pesticides-en-question.ch](http://www.pesticides-en-question.ch)



## Version résumée

(La version complète (en format PDF) peut être téléchargée sur le site internet)

**Sens de la démarche : commenter des affirmations les plus courantes sur la question des pesticides de synthèse.**

Depuis quelques temps, les débats publics sur les produits de traitement des plantes (ou pesticides, ou produits phytosanitaires) se sont avérés souvent trop simplistes, trop réducteurs, entachés d'erreurs et de contre-vérités. Ils ne permettent pas l'éclosion d'un débat sain sur le sujet. Un petit groupe de personnes s'est senti interpellé par cette situation et s'est engagé pour la rédaction de ce document.

Cet argumentaire tente de commenter les affirmations les plus fréquemment formulées concernant les pesticides, de donner une appréciation sommaire (juste, faux, en partie juste, ...) et, chaque fois que possible, des sources d'informations plus précises permettant aux personnes intéressées d'approfondir le sujet.

Ce document, s'appuie sur les connaissances actuelles. Il est appelé à évoluer en fonction de nouveaux éléments technico-scientifiques qui seront portés à la connaissance des auteurs, mais aussi sur de nouveaux éléments de réflexion qui pourront intervenir

Tous les agriculteurs sont dans le même bateau des nombreuses incertitudes face à leur avenir, et les questions concernant la réduction ou la suppression des produits phytosanitaires ne sont pas simples à résoudre. De nombreux agriculteurs utilisent les produits phytosanitaires de synthèse (par exemple le glyphosate, en combinaison avec le semis direct) dans un sincère souci d'améliorer leurs sols et cherchent tous les moyens possibles pour en diminuer les dosages, en obtenant des résultats louables; et nous partons de l'idée que l'immense majorité des agriculteurs utilisent les produits phytosanitaires dans le plus grand respect des normes auxquels ils sont soumis. Tous ces agriculteurs bénéficient de notre forte considération. Avec eux (et non pas sans ou contre eux), dans une démarche bienveillante, il faut chercher les moyens de faire évoluer l'agriculture vers davantage de durabilité

### 1.1 Les agriculteurs suisses travaillent en production intégrée : ils n'utilisent des produits de traitement chimiques que si strictement nécessaire ?

**VRAI et FAUX**

Le « strictement nécessaire » est ici une notion de seuil économique, entre les coûts du traitement et les dégâts estimés. Il ne tient pas compte du risque d'atteinte à la santé ou à l'environnement. Dans de nombreuses cultures, les traitements se font de manière systématique et préventive. Certaines interventions sont inutiles.

### 1.2 Les plans d'action produits phytosanitaires suffisent. Attendons de voir leurs résultats ?

**FAUX**

La Confédération a lancé un plan d'action visant à réduire l'utilisation de produits phytosanitaires. Néanmoins, ses objectifs ne sont pas clairement identifiés et ses avancées sont très timides. Le plan d'action ne prévoit malheureusement ni la protection explicite de l'eau potable ni l'interdiction des pesticides les plus toxiques. De plus, il est actuellement à l'arrêt, suite au blocage politique de la Politique agricole PA22+, auquel il est lié.

**1.3 Les agriculteurs utilisent des produits homologués et légaux, de manière professionnelle (respect des doses...), en toute bonne foi ?**

**VRAI**

La grande majorité des agricultrices-teurs ont utilisé en toute bonne foi et de manière professionnelle des produits phytosanitaires autorisés et homologués. Dès lors que les méfaits de ces produits sont connus, ce n'est pas à eux uniquement de payer les pots cassés. Mais la définition des responsabilités reste encore trop floue.

**1.4 Les agriculteurs se retrouvent seuls sur le banc des accusés ?**

**VRAI**

Toute la société est concernée. Nombreux sont les secteurs économiques, diverses sont les activités professionnelles et jardiniers amateurs à utiliser des produits phytosanitaires polluants. La responsabilité doit être portée par tous, mais particulièrement par le secteur agricole.

**1.5 Les procédures d'homologation des produits phytosanitaires par les pouvoirs publics sont correctes ?**

**FAUX**

Les procédures d'homologation sont lourdes et complexes. Néanmoins, malgré leur sérieux, elles laissent toujours passer des conséquences problématiques, parce que celles-ci étaient imprévisibles au moment de l'homologation. Ce sont les fabricants qui prouvent la conformité de leurs produits phytosanitaires à la législation, ce qui pose la question de la partialité de leurs dossiers d'homologation.

**1.6 Les produits phytosanitaires de synthèse ne sont pas dangereux pour la santé des agriculteurs s'ils sont utilisés selon les recommandations ?**

**FAUX**

Le suivi strict des recommandations d'utilisation constitue une exigence indispensable pour tous les utilisateurs. Mais ces recommandations sont parfois compliquées, et leur mise en œuvre n'est pas toujours garantie. Enfin, il y a de nombreuses manières d'être exposé à la toxicité des produits, par exemple par les travaux agricoles dans les parcelles après un traitement.

**2.1 Une interdiction du glyphosate provoquerait une diminution des semis directs ?**

**VRAI**

Les avantages des semis directs sont nombreux : amélioration de la structure du sol, économie de temps de travail, diminution des passages de machines. Mais il ne faut pas sacraliser le semis direct, qui n'est pas praticable pour toutes les cultures.

**2.2 Une interdiction du Glyphosate provoquerait une augmentation du travail du sol ?**

**VRAI**

Cette affirmation est vraie. Pour préparer un sol avant un semis, le labour est souvent privilégié, car efficace. Mais il n'est qu'une variante de travail du sol parmi d'autres. L'idée est désormais de varier les techniques, en favorisant le travail superficiel du sol. De nouvelles machines de travail du sol très performantes permettent d'aller dans cette direction.

**2.3 En Suisse on n'utilise pas le Glyphosate pour faire mûrir les récoltes ?**

**VRAI**

Faire mûrir les récoltes en appliquant un herbicide est interdit en Suisse

**2.4 Une interdiction du glyphosate provoquerait une dégradation des sols ?**

(en raison de la diminution des semis directs et de l'augmentation du travail du sol)

**FAUX**

C'est un raccourci trop simpliste. En effet, une combinaison réfléchie d'un ensemble de bonnes techniques culturales permet le maintien de la fertilité des sols. Il faut donc réfléchir de manière beaucoup plus globale.

**2.5 Le Glyphosate est un des herbicides les moins dangereux qui existe ?**

**FAUX**

Les effets sur la santé et sur l'environnement du Glyphosate font l'objet de certaines d'études et contre-études. Les soupçons sur sa toxicité, ses effets cancérigènes et sa rémanence dans la nature sont suffisamment concrets pour que l'on ne l'utilise plus (au nom du principe de précaution).

**3.1 Même l'agriculture biologique utilise des pesticides ?**

**Partiellement  
VRAI**

L'agriculture biologique utilise effectivement des pesticides, mais ils sont d'origine naturelle. La nature sait donc les dégrader, excepté le cuivre. La recherche développe de plus en plus de produits phytosanitaires naturels.

### 3.2 Certains pesticides utilisés en bio pour le traitement des plantes sont également chimiques ?

**FAUX**

Tous les produits de traitement utilisés en agriculture biologique sont d'origine naturelle.

### 3.3 On trouve des additifs chimiques dans les pesticides naturels ?

Partiellement  
**VRAI**

La Liste des intrants autorisés en agriculture biologique ne comprend aucun additif chimique.

### 3.4 Le cuivre est problématique pour l'environnement ?

**VRAI**

Le cuivre est un pesticide naturel dont l'agriculture suisse fait usage depuis plus de 100 ans. Il peut avoir des effets néfastes sur l'environnement (accumulation dans les sols et les eaux), mais les conséquences de l'utilisation du cuivre sont bien moins importantes que les problèmes causés par les produits phytosanitaires chimiques. L'agriculture d'aujourd'hui (biologique et conventionnelle) utilise du cuivre mais à des doses inférieures aux doses maximales admissibles.

Le développement de variétés de plantes résistantes ou tolérantes aux maladies représente une possibilité de réduction importante du recours au cuivre.

L'amélioration des techniques culturales permet également une diminution de l'emploi de cuivre dans les cultures.

### 3.5 Le soufre n'épargne pas assez les insectes utiles ?

**VRAI**

Le soufre est une substance nocive si elle est appliquée à haute dose.

De nouveaux produits à base de plantes, par exemple, apparaissent désormais sur le marché, visant à réduire l'utilisation du soufre.

### 3.6 Plusieurs insecticides naturels ne sont pas sélectifs, ils n'épargnent pas les auxiliaires ?

**VRAI**

Une part importante des insecticides naturels n'est pas très sélective, mais ceci est également le cas pour les insecticides de synthèse. La recherche travaille au remplacement de ce type d'insecticides.

### 3.7 Certains insecticides naturels peuvent être toxiques pour l'homme ?

**VRAI**

N'importe quel produit, même naturel, peut être toxique, mais les pesticides naturels sont beaucoup moins dommageables pour la santé que les produits de synthèse.

### 3.8 Les pesticides naturels peuvent causer des dommages à l'environnement ?

**VRAI et  
FAUX**

Tous les produits de protection des plantes ont un effet sur la nature, même les produits naturels. C'est du reste leur rôle. Or, la recherche en agriculture biologique est particulièrement attentive à leur nocivité et va toujours davantage vers une maîtrise globale du système. Les conséquences de l'application des produits naturels sont toutefois sans commune mesure avec les problèmes très graves que causent les produits phytosanitaires de synthèse sur l'environnement.

### 4.1 Si on interdit les pesticides de synthèse, on va diminuer les rendements par unité de surface ?

**VRAI**

Dans les régions au climat tempéré, comme en Suisse, les rendements en bio sont inférieurs aux conventionnels de 20 % en moyenne. Les essais disponibles, documentés fond la comparaison entre bio et conventionnel. Il n'existe pas d'essais comparatifs entre conventionnel avec pesticides de synthèse et conventionnel sans pesticides de synthèse. La différence de rendement serait plus faible, qu'entre bio et conventionnel, probablement de l'ordre de 10 %.

Par ailleurs l'objectif n'est pas d'atteindre les mêmes rendements qu'en agriculture conventionnelle, qui recourt aux pesticides et aux engrais chimiques. Il s'agit de produire en tenant compte du potentiel de fertilité naturelle et des conditions locales de production. Il n'est donc pas possible de prendre l'agriculture conventionnelle actuelle comme référence pour élaborer des stratégies de sécurité alimentaire. De plus, la recherche sur les techniques agroécologiques améliore toujours plus les rendements et leur stabilité au fil des années. De nombreux exemples confirment cette tendance. Dans les régions tropicales, en revanche, l'abandon des pesticides de synthèse ne

### 4.2 Si on interdit les pesticides de synthèse, on va faire proliférer les maladies et les ravageurs ?

**FAUX**

Les études démontrent clairement que l'agriculture biologique est au moins aussi efficace que l'agriculture conventionnelle contre les maladies et les ravageurs. Les solutions techniques existent et se perfectionnent.

#### 4.3 Si on interdit les pesticides de synthèse, on aura davantage de toxines naturelles dans les aliments ?

**FAUX**

Une transition agroécologique réfléchi et complète n'augmente pas le risque de toxines naturelles. Par exemple, les études en Suisse montrent des teneurs en mycotoxines moindres dans les céréales biologiques

#### 4.4 Si on interdit les pesticides de synthèse, on va mettre en danger notre sécurité alimentaire ?

**FAUX**

La diminution ou le renoncement total aux produits phytosanitaires de synthèse implique une baisse des rendements et peut contribuer à une baisse du taux d'auto-alimentation de la Suisse. Mais une foule de facteurs peuvent contribuer à maintenir ou augmenter ce taux : stopper le gaspillage alimentaire et la disparition des meilleures terres agricoles, consommer moins de viande, adopter des techniques culturales agro-écologiques, agir sur les accords commerciaux et la structure du marché. Cela implique aussi que la société, les milieux professionnels et la politique aient la volonté d'effectuer des changements pour atteindre cet objectif. Comparée au reste de l'Europe, la Suisse possède peu de surface agricole utile par personne. La Suisse importe et importera toujours des denrées alimentaires, particulièrement en provenance des pays voisins. Nous pouvons - et devons - exiger des standards de production élevés afin de garantir une nourriture saine. En Suisse, on consomme déjà des produits alimentaires importés qui satisfont à des standards élevés, en raison de labels ou de filières développées à cet effet.

#### 4.5 Si on interdit les pesticides de synthèse, certaines cultures pourraient disparaître ?

Affirmation  
problématique

L'utilisation de pesticides n'est pas la seule raison du maintien ou de l'abandon d'une culture. Les conditions du marché, le changement climatique et les habitudes alimentaires influencent nettement plus cette évolution. Par ailleurs, la disparition de cultures est compensée par l'apparition d'autres.

La recherche agronomique s'attache à fournir des solutions, avec succès, pour le maintien des cultures demandées, sans pesticides.

#### 5.1 Si on interdit les pesticides de synthèse, le prix des produits alimentaires augmenterait massivement ?

Affirmation  
problématique

Renoncer aux produits phytosanitaires de synthèse provoque une augmentation des frais de production pour les agriculteurs. Ces derniers doivent donc obtenir des prix rémunérateurs. Mais le prix à la production n'est pas forcément le facteur le plus décisif dans l'élaboration du prix des produits pour les consommateurs. En particulier, les marges de grands distributeurs sont exagérées. Et si d'avantage d'agent est consacré à l'alimentation par le consommateur, cela ne signifie pas forcément un manque à gagner. En effet, les coûts pour la santé et pour la réparation des atteintes à l'environnement pourraient diminuer de manière sensible.

#### 5.2 Le tourisme d'achats va augmenter massivement ?

Difficile  
à dire

Le tourisme d'achat existe déjà maintenant. Il s'agit d'un débat politique et sociétal complexe.

#### 5.3 Le consommateur n'est pas prêt à acheter davantage de bio ?

**FAUX**

La demande en produits cultivés sans pesticides (bio ou certaines gammes IP-Suisse) est en constante augmentation. Dans le prix payé par le consommateur, le coût de la marchandise payé au producteur est faible. Les possibilités de développement du marché des produits cultivés sans pesticides sont énormes.

#### 5.4 Sans pesticides de synthèse, l'agriculture n'arrivera pas à nourrir la planète en 2050 ?

**FAUX**

Nourrir la planète ne dépend pas uniquement des capacités de production agricoles. La preuve est qu'aujourd'hui des millions d'êtres humains meurent de faim, alors que les pesticides sont autorisés. Le gaspillage, les habitudes alimentaires, le mitage du territoire, la production d'agro-carburants, sont autant de facteurs qui contribuent à la faim dans le monde.

#### 5.5 Il ne faut avoir peur des produits phytosanitaires de synthèse pour la santé ?

**FAUX**

La recherche tire la sonnette d'alarme sur les conséquences dramatiques des produits phytosanitaires de synthèse sur la santé.

L'agrochimie manipule certaines recherches et contamine la littérature scientifique.



## 6.1 Renoncer aux pesticides de synthèse provoque une augmentation du recours à l'énergie fossile ?

**FAUX**

D'une manière globale, il n'a pas été constaté une véritable augmentation de l'utilisation d'énergie fossile en supprimant les pesticides de synthèse. Dans certaines cultures, certes, on recourt à davantage de passages de machines, mais dans d'autres cas, le nombre de passages diminue et les interventions effectuées demandent moins d'énergie. De plus, l'argument du recours à davantage d'énergie fossile est un faux reproche, car il ne tient pas compte de l'énergie grise nécessaire pour fabriquer les intrants utilisés en agriculture conventionnelle, en particulier les engrais azotés.

La recherche agronomique a démontré que la consommation de carburant pour les travaux agricoles est très marginale par rapport aux besoins énergétiques totaux des cultures.

## 6.2 En Suisse, la qualité de l'eau potable est excellente. Elle n'est pas menacée par l'usage de produits phytosanitaires de synthèse ?

**FAUX**

La majorité de l'eau potable consommée en Suisse est conforme aux normes légales. Cela ne veut pas dire qu'elle est de bonne qualité et sans danger pour la santé de la population, car cette eau potable contient entre autre une foule de produits de dégradation des produits phytosanitaires de synthèse, pour lesquels aucune valeur limite n'a été fixé à ce jour.

Le message global donné par les autorités est rassurant, mais en contradiction avec la réalité des faits.

## 7.1 Si on interdit les pesticides de synthèse, les prix bio à la production vont s'effondrer ?

Affirmation  
problématique

Les prix aux producteurs dépendent de nombreux facteurs, et pas seulement des méthodes de production (avec ou sans pesticides de synthèse, conventionnelles ou bio). Il existe de nombreuses possibilités, encore sous-exploitées à l'heure actuelle, pour construire des filières solides et éviter une baisse des prix.

## 7.2 L'interdiction des pesticides barrerait la route à l'innovation

**FAUX**

C'est exactement le contraire. Toutes les transitions stimulent l'innovation. Les exemples ne manquent pas. L'innovation est aussi le fruit de la créativité des paysannes et des paysans, ainsi que des instituts de recherche privés ou publics. Les pouvoirs publics pourraient investir beaucoup plus qu'aujourd'hui dans la recherche sur l'agroécologie.

## 7.3 L'initiative « Pour une Suisse libre de pesticides de synthèse » affaiblirait les secteurs agricoles et agroalimentaires ?

**FAUX**

Cette conclusion est tirée par l'Université de St Gall dans une étude mandatée par des milieux majoritairement favorables aux produits phytosanitaires de synthèse. Cette étude n'est pas sérieuse en raison du recours à des bases de données et à une méthodologie inadéquate. Elle contient de nombreuses erreurs. Elle ne peut pas contribuer constructivement à la formation de l'opinion de la population suisse.

## 7.4 Interdire l'importation d'aliments produits avec des pesticides de synthèse serait contraire aux accords conclus avec l'OMC et l'UE ?

Probablement  
**FAUX**

Le groupe de travail ne comprend pas de juristes. Mais les informations prises avec sérieux auprès de diverses sources nous permettent de dire qu'une interdiction d'importation des denrées alimentaires contenant des pesticides de synthèse ou pour la production desquelles des pesticides de synthèse ont été utilisés paraît possible. En effet, cette interdiction d'importation est couplée à une interdiction d'utilisation des pesticides de synthèse dans notre pays. Il y a donc le respect des principes de l'absence d'un objectif protectionniste et de non-discrimination ancrés dans les accords internationaux. Par ailleurs, ces accords prévoient que les gouvernements peuvent recourir à des normes de production plus strictes que les normes internationales si celles-ci ne répondent pas à leurs besoins en matière de protection de la santé. Pour cela, ils doivent apporter une justification scientifique, qui est disponible à notre avis. Par ailleurs, cette interdiction d'importation réduirait considérablement la concurrence déloyale actuelle provoquée par l'importation d'aliments cultivés avec des techniques culturales et des produits phytosanitaires qui sont déjà interdits en Suisse.

Les numéros se rapportent à la version détaillée.

## Groupe de travail

Le groupe de travail qui a rédigé cet argumentaire est composé de personnes issues de la pratique agricole, de la vulgarisation et de la recherche agronomique. Les techniques de production agricole sont plus approfondies que les autres aspects traités dans l'argumentaire (économie, marché, législation, santé, toxicologie des produits, environnement...).

Les membres du groupe de travail s'expriment de manière indépendante. Ils ne font pas partie des comités qui ont lancé les initiatives abordant la question de la suppression des produits phytosanitaires de synthèse. Toutefois, à titre personnel, ils soutiennent l'idée qu'une suppression des produits de traitement de synthèse pour l'agriculture et pour les autres secteurs d'activité, liée à la non-importation de denrées alimentaires produites avec des produits phytosanitaires de synthèse, serait une bonne solution pour notre pays, même si les défis à relever pour la mise en place de cette suppression seront nombreux.

Res Bärtschi, agriculteur bio, 3432 Lützelflüh BE, [res.baertschi@vtxmail.ch](mailto:res.baertschi@vtxmail.ch), 034 461 01 14

Sylvie Bonvin-Sansonens, agricultrice bio, 1542 Rueyres-les-Prés

Maurice Clerc, conseiller agricole retraité, 1730 Ecuwillens, [maurice.clerc@bluewin.ch](mailto:maurice.clerc@bluewin.ch), 079 501 55 12

Isabelle Gabioud, agricultrice bio, 1948 Sarreyer, [isabelle@lessimples.ch](mailto:isabelle@lessimples.ch), 079 723 32 36

Bruno Stadler-Duperrex, agriculteur bio, 5108 Oberflachs AG, [info@hofkasteln.ch](mailto:info@hofkasteln.ch), 056 443 06 02

Bettina Springer, agricultrice bio, 4914 Roggwil BE, [bettina.springer@bluewin.ch](mailto:bettina.springer@bluewin.ch), 076 574 34 72

Franz Steiner, conseiller agricole retraité, 8840 Einsiedeln SZ, [franz.steiner@outlook.com](mailto:franz.steiner@outlook.com), 079 824 44 45

Josy Taramarcz, conseiller agricole retraité, 2000 Neuchâtel, [josy.taramarcz@bluewin.ch](mailto:josy.taramarcz@bluewin.ch), 079 347 47 69

### Traduction :

Gabrielle Bakels, ingénieur agronome retraitée, 3152 Mamishaus

Res Schmutz, conseiller agricole, retraité, 3152 Mamishaus

→ Voir la version complète sur le site : [www.pesticides-en-question.ch](http://www.pesticides-en-question.ch)

Site Internet : [www.pesticides-en-question.ch](http://www.pesticides-en-question.ch) / en allemand : [www.umstrittene-pestizide.ch](http://www.umstrittene-pestizide.ch)

Edition : 2 mai 2021

